

APPROFONDISSEMENT



CONNAISSANCE DES PUBLICS

Considérer la diversité des publics comme une ressource éducative. Permettre aux mineurs accueillis d'être acteurs de leur temps de loisirs. Identifier les spécificités des publics afin d'adopter une posture adaptée.



ACCUEILLIR DES ENFANTS ET DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Formaliser un accueil de qualité permettant l'inclusion des jeunes en situation de handicap.
- Mieux comprendre les différents types de handicap : moteur, sensoriel, mental, cognitif, psychique, polyhandicap.
- Conduire des projets d'animation adaptés.
- Réfléchir à la question de l'aménagement des espaces, du programme et du temps.

PRÉ-ADOLESCENTS ET ADOLESCENTS

- Acquérir des connaissances sur les pré-adolescents et les adolescents.
- Définir la place et le rôle de l'animateur dans l'accueil et la vie du groupe : développer la coopération, les prises de responsabilités etc.
- Conduire des projets d'animation prenant en compte des attentes du public accueilli.
- Identifier les phénomènes de groupe et être capable d'adopter un comportement adapté vis-à-vis de ces derniers.

PETITE ENFANCE

- Acquérir des connaissances sur l'enfant de 0 à 6 ans (rythmes de vie, besoins, centres d'intérêts etc.).
- Elaborer des activités ludiques et éducatives faisant appel à l'imaginaire des enfants.
- Adapter la vie quotidienne de l'accueil collectif au rythme des enfants (aménagement des espaces, rituels, temps de repos etc.)
- Amorcer un recueil de supports et d'outils pédagogiques adapté à cette tranche d'âge.

PRÉVENIR ET GÉRER LES SITUATIONS DE VIOLENCE

- Formaliser un accueil de qualité permettant l'inclusion de tous les mineurs accueillis.
- Elaborer des pratiques pédagogiques prenant en compte les besoins des participants.
- S'approprier des outils pédagogiques facilitant la résolution des conflits.
- Identifier les phénomènes de groupe et être capable d'adopter un comportement adapté vis-à-vis de ces derniers.

CONDITION D'ADMISSION

- Avoir effectué son stage pratique en intégralité (au moins 14 jours effectifs, en 2 parties au plus).

DUREE DE LA FORMATION

- Au moins 6 jours effectifs.
- La formation peut se dérouler en continu ou en discontinu, en 2 parties au plus, sur une période n'excédant pas 1 mois.